



Conférence générale

31^e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

31-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2001

General Conference

31st session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الحادية والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

31^a reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十一届会议
决议草案

31 C/4 DR.4*
17 octobre 2001
Original anglais

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4)

présenté par l'INDE

SCIENCES

La Conférence générale,

Modification, suppression ou adjonction proposée :

Adjonction au paragraphe 85 (indiquée en caractères gras et italiques)

"L'UNESCO soutiendra aussi les efforts déployés par les Etats membres pour encourager un débat public, ouvert et bien fondé sur les problèmes ***de la satisfaction des besoins des générations présentes et futures en matière de développement et d'environnement sur la base de modes de vie et de consommation plus durables des ressources naturelles*** et les défis liés au progrès scientifique et technique et à ses applications technologiques, et elle jouera le rôle d'observatoire des évolutions en cours. L'Organisation s'attachera plus particulièrement à sensibiliser les responsables dans les secteurs public et privé, la presse et l'opinion publique. A cet effet, elle contribuera au renforcement et à la mise en commun des capacités et de l'expertise en prêtant son concours ***à l'organisation de réunions internationales et régionales sur des principes directeurs et pratiques recommandées afin de modérer l'utilisation de ressources naturelles en voie d'épuisement rapide sur terre et d'élaborer un cadre de transition vers des modes de consommation durable***, à la mise en place d'instances nationales chargées des questions éthiques, à la création d'un réseau international d'institutions et de spécialistes et à la promotion d'activités dans le domaine de l'éducation".

* La présente proposition a été reçue par le Secrétariat le 10 septembre 2001.

Résultats escomptés (quatrième alinéa) à modifier comme suit (*en caractères gras et italiques*) :

"intensification des échanges internationaux d'information sur les évolutions de la science et de la technologie, en particulier celles qui représentent une menace potentielle pour la sécurité humaine, *et élaboration d'une Déclaration internationale pour la transition vers des modes de consommation durable*".

Indiquer si possible le montant des implications budgétaires de l'amendement proposé :

Indiquer la source de financement proposée (crédits supplémentaires, diminution du budget proposé pour l'un ou l'autre des sous-programmes ou chapitres du document 31 C/5, ou bien recherche de ressources extrabudgétaires)

Des crédits du budget ordinaire du programme II.2 - Sciences, environnement et développement durable, ainsi que des ressources extrabudgétaires, pourraient être alloués de manière progressive au cours de la période 2002-2007 (environ 70.000 dollars par exercice biennal)

Note explicative (20 lignes au maximum) :

Des pays tels que le Japon, l'Allemagne, la Norvège, la Chine, la Malaisie et l'Inde ont souligné, à l'occasion de la Conférence mondiale sur la science, que la consommation excessive de ressources met en danger la base naturelle de la vie et nuit aux ressources et au climat. Ces nations ont souligné la nécessité de parvenir à un développement qui soit en harmonie avec la nature et de promouvoir une conception du développement mondial qui repose sur des habitudes culturelles de consommation durable des ressources.

Ainsi, cette activité complémentaire de l'UNESCO permettra :

- de parrainer quatre réunions régionales (Asie, Europe, Amérique, Afrique) pour échanger les points de vue de divers pays sur la nécessité de modérer la consommation de ressources naturelles en voie d'épuisement rapide et la mesure dans laquelle des modes de vie plus modestes pourraient être adoptés dans l'intérêt du bien-être de l'homme et du développement ; ces réunions se concluront avec l'adoption d'un document régional sur les principes directeurs, les pratiques recommandées et le cadre de la transition vers des modes de consommation durable. Les secrétariats des réseaux de politiques scientifique et technologique d'Asie et d'Amérique latine pourraient accueillir ces réunions régionales ;
- d'organiser une conférence internationale visant à identifier les caractéristiques communes des diverses positions régionales et à recommander un projet de Déclaration internationale pour la transition vers des modes de consommation durable.